

755

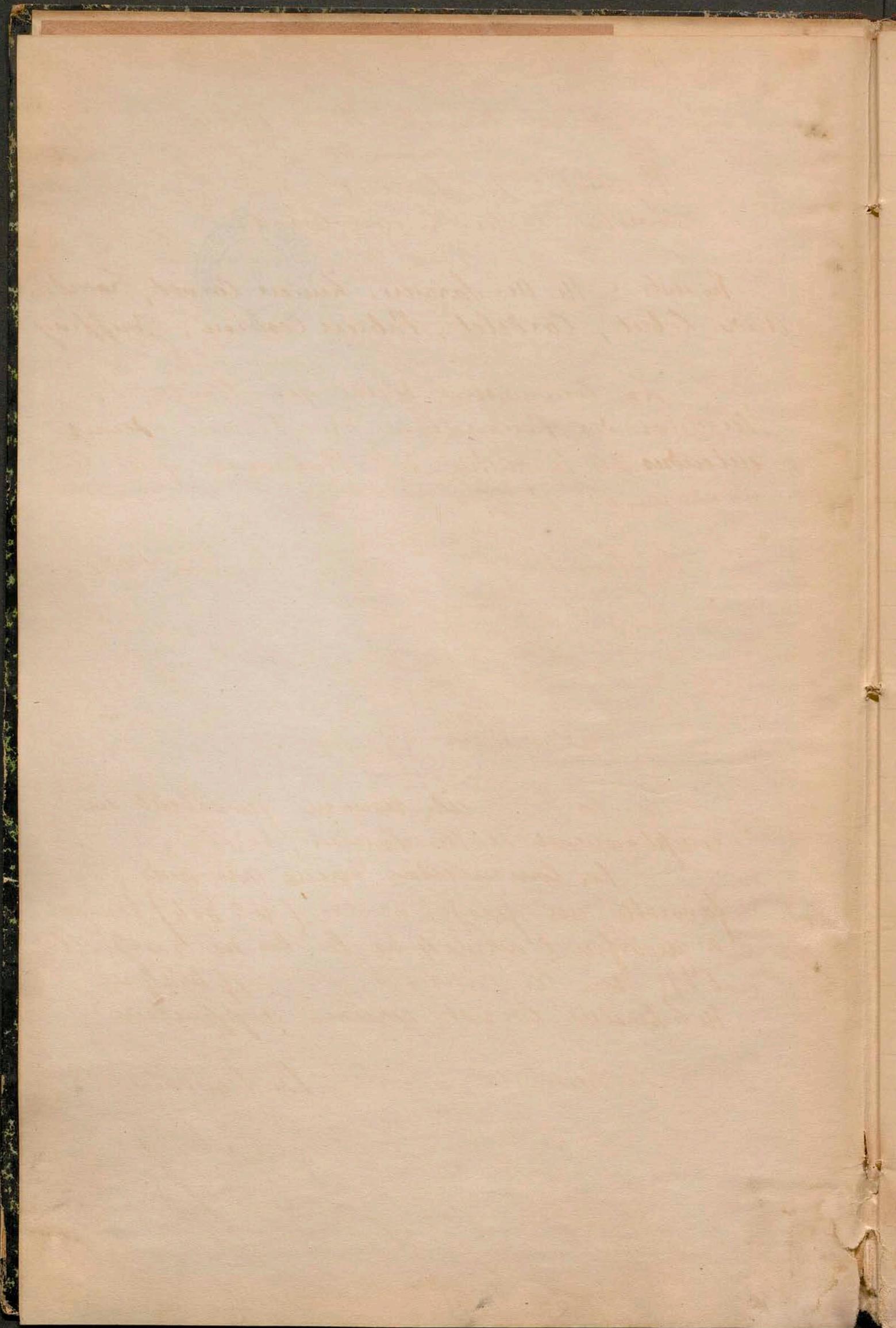
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Lucien CORNET et plusieurs de ses collègues, tendant à réviser la loi du 20 juillet 1895 sur les caisses d'épargne. (N° 81, année 1913.)

(Nommée le 16 mars 1914.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : ~~Victor~~ LOURTHES.
2^e — JOUFFRAY.
3^e — André LEBERT.
4^e — Lucien CORNET. *Secrétaire*
5^e — ~~FABIEN~~ GESBRON.
6^e — CORDELET. *Président*
7^e — ~~DE LANGENHAGEN~~.
8^e — BODINIER.
9^e — SARRIEN. *Président*

50



1

Séance du 18 Mars 1914

Président : M. Sarrieu

Secrétaire : M. Lucien Cornet

Présents : M. M. Sarrieu, Lucien Cornet, Courtès,
André Lebert, Cordelet, Fabien Cesbron, Jouffray

La Commission décide que M. M. les
Ministres des Finances et du Travail seront
entendus dès la rentrée du Parlement après les
vacances de Pâques.

Le Président

Sarrieu

Le Secrétaire

Lucien Cornet

Séance du 27 juillet 1916

M. Cordelet est nommé président en
remplacement de M. Sarrieu, décidé.

La Commission donne un avis
favorable au projet de loi (n° 504) tendant
à modifier l'article 4 de la loi du 20 juillet
1895 sur les Caisse d'Épargne et désigne
M. Lucien Cornet comme rapporteur.

Le Président

Cordelet

Le Secrétaire

Lucien Cornet

Séance du 21 Septembre 1916

Président : M. Cordet

Secrétaire : M. Lucien Corner

La Commission donne un avis favorable au projet de loi adopté par la Chambre des députés tendant à l'ajournement des élections des membres de la Commission supérieure des Caisses d'épargne (n° 333) et désigne comme rapporteur M. Lucien Corner

Le Président

Le Secrétaire

Cordet

Lucien Corner

Séance du 9 Octobre 1919

Président : M. Dodinier

Secrétaire : M. Lucien Corner

La Commission examine le projet de loi tendant à modifier les articles 14 et 16 de la loi du 20 juillet 1897 sur les Caisses d'épargne.

M. Lucien Corner donne connaissance d'un projet de rapport qui a été établi. La Commission adopte ce rapport et charge M. Lucien Corner de le déposer.

Le Secrétaire

Le Président

Lucien Corner

S. Dodinier

Séance du 28 juillet 1920

Président: M. Hebert

Secrétaire: M. Lucien Cornet

La Commission examine le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la modification de l'article 11 de la loi du 20 juillet 1893 sur les Caisses d'Epargne.

M. Lucien Cornet donne connaissance d'un projet de rapport qu'il a établi. La Commission adopte ce rapport et charge M. Lucien Cornet de le déposer et de le soutenir devant le Sénat.

Le Secrétaire

Lucien Cornet

Le Président

Hebert